

RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Rozay-en-Brie et la vallée de l'Yerres



Jusqu'au X^e siècle Rozay-en-Brie est une ville composée de caves et de souterrains dont certains, selon la légende, iraient jusqu'à Provins.

Elle était située sur la frontière séparant le Domaine Royal du Comté de Champagne dont l'essor des foires, aux XII^e et XIII^e siècle, profitera au bourg.

Aujourd'hui, il en reste encore des traces : rue aux fromages, rue des Porcelets...

C'est à cette période que le bourg fut fortifié. En 1314, lorsque Louis le Hutin succède à son père Philippe le Bel, la ville est définitivement rattachée au royaume de France.

Le nom de Rozay-en-Brie succède à celui de Rozoy-en-Brie en 1934.



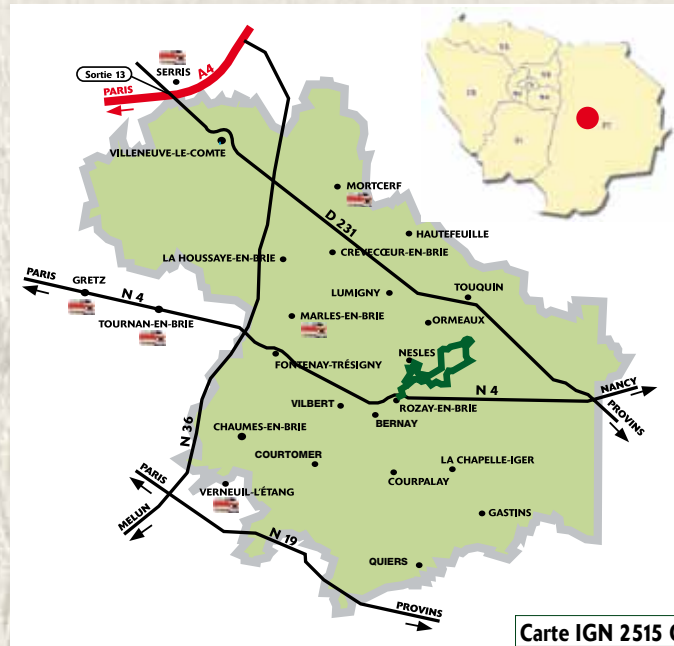
Aujourd'hui, les fossés sont comblés et agrémentés d'arbres et de pelouses, ils offrent des lieux de promenade. Il reste également 2 des 3 portes d'entrée de la cité : Porte de Gironde et de Rome qui sont toutes 2 classées Monuments Historiques.

Au retour à voir l'église Notre-Dame de la Nativité, édifice imposant, classé Monument Historique en 1862. Sa construction a commencé dès le XII^e siècle.

La statue de la Liberté, point de départ et d'arrivée de cet itinéraire, est inaugurée en juillet 1892 et a été érigée à l'origine place de l'Hôtel-de-Ville. Elle fut déplacée Boulevard Victor Hugo en 1964.



A la sortie de Rozay-en-Brie sur la commune de Nesles voir le site de l'étang de Nesles, propriété intercommunale de 10 hectares dont 5 de plan d'eau. La rivière de l'Yerres croisée à plusieurs reprises durant cet itinéraire est classée zone «Natura 2000», zone de protection européenne pour l'environnement.



Carte IGN 2515 O

Commodités

- Gare à Marles-en-Brie ou Tournan-en-Brie
- Autocars : Ligne 209
- Tous commerces à Rozay-en-Brie
- Hôtels, chambres d'hôtes et restaurants à Rozay-en-Brie

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner ses déchets.
- Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
- Tenir les chiens en laisse.

Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de le signaler à la communauté de communes.

Fiche réalisée avec le concours de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de Rozay-en-Brie.

Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdelyerres.fr et si-centrebrie.fr

Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : ??????????????????

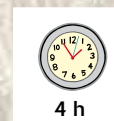
Janvier 2011



Découverte de la cité médiévale de Rozay-en-Brie et de son patrimoine naturel



16 km



4 h



Balisage jaune



Départ : **Boulevard Victor Hugo**, statue de la Liberté.
 Descendre le **boulevard** en direction de la gendarmerie puis à **droite** le chemin de l'**Étang** ; **passer** sous le pont de la N4.

- 1 Face aux étangs des Carreaux, prendre le **chemin herbeux à droite et de nouveau à droite** devant le fossé, puis à gauche **pour** rejoindre la D201 ; **la traverser et la suivre sur la gauche sur 30 m**.
- 2 Prendre le chemin à **droite** jusqu'à la ferme du Moulin Donné. Après la ferme, prendre le chemin remontant jusqu'à la route.
- 3 La prendre à **gauche et la suivre sur 1000 m environ** ; **s'engager dans le** premier chemin à gauche. Traverser le petit ru **et** suivre le chemin jusqu'au hameau de Villeneuve-la-Hurée.
- 4 A l'entrée du hameau, après la ferme, tourner à gauche, Rue de l'Yerres. Poursuivre tout droit sur le chemin herbeux. Au bas de la descente, suivre le chemin à gauche **et franchir l'Yerres sur une passerelle**. Traverser le champ sur environ 100 m et prendre à gauche. A l'intersection des chemins, **aller tout droit et franchir le ru à droite** sur une petite passerelle en béton.
- 5 Prendre à **gauche en direction du bois et poursuivre** tout droit.
- 6 A l'intersection (cote 107), prendre à gauche le chemin **qui redescend vers l'Yerres**. Après le pont, tourner à droite **et repasser sur l'Yerres par** une passerelle métallique. **Suivre** à gauche et remonter le chemin du Margat **jusqu'au** village de Nesles-la-Gilberde. (à voir sur la droite, sur le parvis de l'église, une ancienne borne de la poste royale et une pierre sculptée dans le pilier du portail de la ferme).
- 7 Tourner à gauche dans la rue Ira et Edita Morris vers le centre du village. (à voir sur le jardin surélevé les plaques en mémoire des soldats étrangers morts pendant la grande guerre). Descendre la Grande Rue. Prendre à gauche la rue du Moulin jusqu'à la D 201. La traverser **et prendre** un petit passage sur la droite en direction de l'**étang**. Suivre les berges **et** au bout de l'étang **reprendre** le chemin emprunté à l'aller. Repasser sous le pont de la N4 et devant la gendarmerie. Tourner à droite pour prendre le Chemin des Marais **et prendre à gauche la passerelle** qui mène au square.
- 7 Le **traverser et sortir par** la passerelle de l'autre côté du square. Suivre les promenades qui longent l'Yerres. (à voir, à droite, un ancien lavoir et à gauche, l'ancienne Usine à Gaz). On arrive à l'ancienne Porte de Paris. (à voir, en face, un ancien grand lavoir).

Continuer tout droit et longer les remparts en suivant les boulevards Gambetta, Thiers et La Fayette par les chemins de promenade (à voir 3 tourelles le long des boulevards). A la Porte de Gironde, **possibilité de prendre la rue de Gironde et visiter le centre ville, les vieilles maisons à colombages, le monument du centre géographique du département et l'Eglise Notre Dame de la Nativité XIII^e, XVI^e et XIX^e siècles**.

Rejoindre le point de départ par le **boulevard Victor Hugo**.

